



UNIVERSITÉ  
CÔTE D'AZUR

**Communiqué de presse**  
Nice, le jeudi 25 mars 2021

## **L'Ecole nationale supérieure Louis-Lumière et Université Côte d'Azur s'implantent aux Studios de la Victorine à Nice**

**Ce jeudi 25 mars 2021, le Conseil municipal de la Ville de Nice a voté l'implantation d'un pôle de formation aux Studios de la Victorine qui accueillera, dès octobre 2021, la section des formations continues de l'Ecole nationale supérieure Louis-Lumière, et dès septembre 2022 un Master totalement innovant sur la création immersive proposé par cette prestigieuse école et Université Côte d'Azur.**

Depuis plusieurs années, Christian Estrosi poursuit **une politique ambitieuse visant à conforter l'attractivité du territoire pour l'accueil des tournages cinématographiques et audiovisuels**, tant dans la ville qu'au sein des Studios de la Victorine repris en régie en 2017. Pour favoriser cet accueil dans les meilleures conditions possibles, la Ville de Nice a entrepris, en 2019, **un projet de renouveau de ces Studios** visant à amplifier leur attractivité et à en faire les premiers de France, voire d'Europe. Christian Estrosi a ainsi chargé Eric Garandeau, ancien Président du CNC, d'une mission visant à proposer une nouvelle stratégie pour la renaissance des studios. Une large consultation a été menée, donnant lieu à un rapport dont les conclusions ont souligné que l'accroissement de l'attractivité des Studios de la Victorine reposait sur la consolidation de trois pôles interdépendants : **le pôle tournages et productions ; le pôle accueil d'entreprises œuvrant dans le secteur de l'audiovisuel ; le pôle formation aux métiers de ce même secteur.**

Le pôle formation est essentiel. Il permettra aux étudiants et professionnels d'être en immersion dans un environnement propice à l'apprentissage des métiers de l'audiovisuel et porteur de débouchés. **Pour développer ce pôle, la Ville de Nice a donc conclu un partenariat avec l'Ecole nationale supérieure Louis-Lumière, reconnue pour l'excellence de ses formations, et Université Côte d'Azur, investie dans le déploiement de formations dans le domaine de la création audiovisuelle.**

Ainsi, à travers cette coopération, l'ENS Louis-Lumière proposera, à partir d'octobre 2021, une offre de formation continue aux Studios de la Victorine dans des espaces dédiés. **65 stagiaires** pourront bénéficier de cette offre proposée tout au long de l'année. Elle s'adresse aussi bien aux jeunes diplômés, qu'aux professionnels souhaitant renforcer leurs compétences ou en acquérir de nouvelles et comprendra les stages suivants :

- **Introduction à la direction d'acteurs**
- **Introduction à l'écriture de scénario**
- **Prise de vue et cadre en fiction**
- **Formation à l'habilitation électrique**
- **Directeur-riche de la photographie**
- **Le travail de la lumière en 35 mm**
- **Réalisateur-riche d'œuvres audiovisuelles**

Par ailleurs, **un Master totalement innovant sur la création immersive** sera proposé par Université Côte d'Azur à compter de septembre 2022. Cette formation s'adressera à une **vingtaine d'étudiants** et fera des Studios de la Victorine **un véritable site d'expérimentation et d'innovation, un laboratoire de création et de conception des images et des formats de demain.**

**Ces formations à l'audiovisuel, sur le site des emblématiques Studios de la Victorine, contribueront largement à amplifier la notoriété des Studios et leur attractivité auprès, notamment, des sociétés de production qui pourront en outre recourir aux professionnels et étudiants formés sur site. D'autres étapes du projet de relance de la Victorine sont en cours d'élaboration dans le domaine de la formation. La priorité pour 2021 reste de consolider et développer le cœur du projet de relance du site autour de l'accueil et du rayonnement des productions audiovisuelles.**

### **L'École nationale supérieure Louis-Lumière**

L'École nationale supérieure Louis-Lumière, fondée en 1926 sous l'impulsion de personnalités comme Louis Lumière ou Léon Gaumont, est historiquement la **deuxième école de cinéma au monde après la VGIK (Moscou)**. Elle est également **la plus réputée des six écoles de l'enseignement supérieur public français** dédiée aux métiers du cinéma, de la photographie et du son.

La vocation de l'ENS Louis-Lumière est de **former des professionnels de l'image et du son à haut niveau (bac+5)**. Le taux d'employabilité des élèves diplômés de l'ENS Louis-Lumière avoisine 100%. De nombreux professionnels de renom sont sortis de l'École, parmi lesquels : **Jean-Jacques Annaud, Philippe De Broca, Jacques Demy, Gaspard Noé, ou Pierre Schoeller...**

Tous les ans, à la Cérémonie des Césars, **l'ENS Louis-Lumière est à l'honneur avec de nouveaux césarisés parmi ses anciens élèves**. Cette année, le **César de la meilleure image** a été attribuée à Alexis Kavyrchine (promotion cinéma, 1994), pour le film « Adieu les cons » d'Albert Dupontel et celui du **Meilleur son** pour Jeanne Delplancq (promotion son, 2009) et **Olivier Goinard** (promotion son, 1998) pour le film « Adolescentes » de Sébastien Lifschitz.

En 2013, l'ENS Louis-Lumière a ouvert une classe « égalité des chances » en soutien à la préparation de son concours. Depuis 2014, elle est membre associé de l'Université Paris Lumières (UPL).

### **Université Côte d'Azur**

La particularité d'Université Côte d'Azur est d'abriter un collège de **7 écoles d'arts et de design** et d'inscrire, dans son plan stratégique pour 2020-2025, le développement d'un axe arts et science. Cette politique se traduit également dans le projet Université Côte d'Azur : **Joint Excellent and Dynamic Initiative (UCAJEDI)** sélectionné par le jury international Initiative D'Excellence (IDEX), qui vise à garantir l'excellence académique de la recherche et son rayonnement national et international, son ancrage et sa pleine participation à l'écosystème territorial, ainsi que la fluidité des interactions avec le monde socio-économique pour la recherche et le développement. Enfin, Université Côte d'Azur déploie depuis quatre ans une stratégie de développement d'actions et de formation plus particulièrement dans le domaine des **industries culturelles et créatives** en lien avec les collectivités territoriales porteuses d'un potentiel riche dans cette filière.

**Vous remerciant par avance de l'écho que réserverez à cette information.**

**Contacts presse :**

**Ville de Nice :** Caroline Martinaux – 04 97 13 46 77 – [caroline.martinaux@nicecotedazur.org](mailto:caroline.martinaux@nicecotedazur.org)

**Elodie Lestrade** – 04 97 13 26 32 – [elodie.lestrade@nicecotedazur.org](mailto:elodie.lestrade@nicecotedazur.org)

**ENS Louis-Lumière :** Mehdi Aït-Kacimi – 01 84 67 00 10 – [m.aitkacimi@ens-louis-lumiere.fr](mailto:m.aitkacimi@ens-louis-lumiere.fr)

**Université Côte d'Azur :** Delphine Sanfilippo – 07 86 84 98 13 – [delphine.sanfilippo@univ-cotedazur.fr](mailto:delphine.sanfilippo@univ-cotedazur.fr)